

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 1<sup>er</sup> - 8 DÉCEMBRE 2022



PRENEZ 5 MINUTES  
POUR VOUS

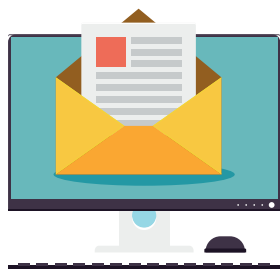
POUR POUVOIR  
VOTER, J'ACTIVE  
DÈS MAINTENANT  
MON COMPTE  
ÉLECTEUR

  LA  
FORCE  
DU  
COLLECTIF !

## ÉTAPE 1 : AUTHENTIFICATION (A COMPTER DU 2 NOVEMBRE)

A compter du **2 novembre 2022** réception d'un courriel d'authentification personnalisé sur votre adresse professionnelle

1



2

Se connecter à l'ENSAP avec les identifiants et mot de passe habituels pour récupérer sa carte d'électeur



3

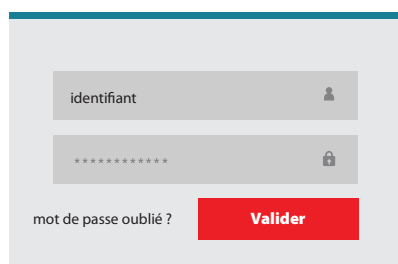
Se connecter à l'espace électeur du système de vote électronique en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le courriel **OU** la carte d'électeur



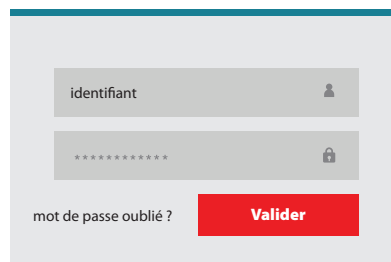
Saisir l'identifiant figurant sur la carte d'électeur et le **mot de passe temporaire reçu par courriel**. Saisir le code de sécurité visible à l'écran

### DÉFINIR UN NOUVEAU MOT DE PASSE

4



5



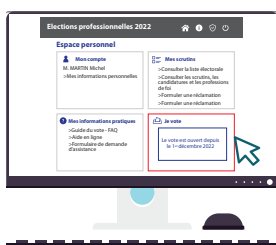
le mot de passe doit comporter **12 caractères minimum** dont 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre

L'électeur clique sur la vignette **Je Vote** une fois connecté à son espace personnel.

Un code de validation vous est envoyé **AU CHOIX** sur :  
l'adresse de courriel professionnelle **OU** sur un téléphone portable

La saisie de ce code de validation est **INDISPENSABLE** pour accéder aux différents scrutins et VOTER. Il est valable pour la durée de la session et n'a pas à être resaisi pour valider les votes.

6



7

